



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur

Communiqué

Comité de suivi du protocole LPR : non à la poursuite de la LPR !

8 février 2021

La CGT FERC Sup combat, avec l'immense majorité de la communauté universitaire et de recherche, la LPR (loi de programmation de la recherche) depuis plus d'un an.

En effet, qu'y a-t-il derrière ce que F. Vidal nomme le 5 février 2021 *"le plus important plan de revalorisations salariales des agents qui font vivre la recherche publique"* ?

Aucune augmentation du traitement des agents ! Aucune titularisation, aucun recrutement de fonctionnaires !

Parce que nous refusons la logique et les mesures contenues dans la LPR, nous avons refusé de signer le protocole d'accord LPR (voir notre communiqué) qui est une bien maigre contrepartie de la précarisation des financements de la recherche (augmentation des budgets ANR), de la précarisation de ses personnels (post-docs, CDI de mission...), des attaques contre leurs statuts ("tenure-tracks" ou chaires de professeurs juniors, dérogations aux procédures de recrutement, remise en cause du CNU et de la qualification...). Les signataires de ce protocole ont accepté de se faire instrumentaliser par la ministre en acceptant, de fait, la LPR. Pas étonnant que le SNPTES vote contre une motion au CT-MESR demandant l'abrogation de la LPR, et que d'autres (CFDT et UNSA) refusent de prendre part au vote (lire notre compte-rendu)...

Quels sont donc leurs arguments en faveur de ce protocole ? Qu'on en juge :

- Les augmentations de primes des enseignant-es-chercheur-ses (EC). Nécessaires depuis longtemps, elles sont conditionnées à l'acceptation du RIFSEEP, ce qui introduit pour les EC, l'individualisation de leur rémunération ! Quand le même gouvernement refuse d'augmenter le point d'indice, faisant ainsi des économies gigantesques et paupérisant tous les fonctionnaires, on a lieu de s'étonner de telle leurs déclarations de "victoire" ;
- Quant aux promotions supplémentaires (MCF vers PU), elles sont la contrepartie de l'acceptation des "tenure tracks". Un plat de lentilles en échange de la casse du statut. Dans le même temps, aucun poste supplémentaire de fonctionnaires, et même des baisses de postes pour les chercheur-ses, alors que les besoins, criants en temps normal, sont devenus insupportables dans la situation de crise actuelle.

Les reculs sociaux ne se négocient pas, ils se combattent.

Le gouvernement a choisi sa priorité : ne pas donner les moyens (postes de titulaires, locaux, tests, masques...) pour la réouverture des campus aux étudiant-es en toute sécurité, mais au contraire, continuer à détruire l'enseignement supérieur et la recherche publique, imposer à marche forcée la LPR avec ses 22 textes prévus pour 2021.

La CGT FERC Sup continue de refuser toute la LPR. Elle revendique une augmentation du traitement des agent-es de l'ESR, une politique de lutte contre la précarité sous toutes ses formes et un investissement massif et immédiat pour permettre enfin des conditions de travail et d'études satisfaisantes.

Contact presse : Frédérique Bey, Jean-Marc Nicolas

<https://cgt.fercsup.net/cgt-ferc-sup/qui-sommes-nous/>

